

Gestion actif-passif : analyser et gérer les risques en ALM bancaire

RS7717 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313m, 313n, 314r
Formacode(s)	41077, 32602
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2031

Certificateur(s)

GROUPE DES ECOLES NATIONALES D ECONOMIE ET STATISTIQUE · SIRET : 13001422800089

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La gestion actif-passif, aussi désignée par ALM (son acronyme anglais : Asset and Liability Management), est au centre des préoccupations des directions financières et constitue un pilier central du pilotage bancaire, notamment depuis la crise de 2008. Elle a pour but d'assurer la stabilité (à court, moyen et long terme) du revenu financier en s'assurant de la maîtrise des risques de transformation de taux d'intérêt, liquidité et change et du respect des contraintes réglementaires.

Pour ce faire, l'ALM se base sur l'estimation et le pilotage de l'équilibre entre les ressources et les emplois au regard de ces risques.

Cette certification a pour objectif de permettre à des professionnels du monde de la finance d'attester de la maîtrise des compétences listées ci-dessous en environnement de travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser l'environnement macro-économique (politique monétaire, structures des taux d'intérêt, mécanismes de transmission monétaire...) afin d'estimer le risque de faillite et de prendre des mesures préventives en s'appuyant sur l'analyse des crises financières précédentes ou pouvant survenir.
- Vérifier la conformité de l'établissement au cadre réglementaire et prudentiel (exigences des autorités de supervision micro- et macro-prudentielles, dispositifs de gouvernance des risques) afin de préserver son agrément.
- Mesurer la solvabilité d'une banque afin d'estimer la solidité de l'établissement en analysant les équilibres du bilan et le montant des risques pris par l'établissement au regard de ses capitaux réglementaires.
- Analyser les éléments du bilan et du compte de résultat d'un établissement bancaire en appliquant les règles de la comptabilité bancaire et les normes IFRS, à partir de l'examen de son rapport financier.
- Développer et utiliser des modèles d'écoulement de bilan en taux et en liquidité pour concevoir une tarification adaptée en mettant en œuvre un cadre de taux de cession interne cohérent, en intégrant les comportements de la clientèle et les optionnalités des postes du bilan.
- Mesurer les risques de liquidité, de taux et de change afin de proposer des mesures de pilotage et de couverture en calculant les différents indicateurs de risque (impasse, LCR, NSFR, stress tests), en tenant compte des contraintes de financement.
- Mettre en œuvre un cadre opérationnel de modèles de capital économique afin d'établir un outil d'allocation des fonds propres en implémentant une tarification RAROC et un suivi de la rentabilité.
- Sélectionner et dimensionner les instruments de couverture du risque de taux (swaps, caps & floors, swaptions) afin de réduire l'exposition, en retenant l'instrument adapté à la nature du risque.
- Élaborer des opérations de refinancement structuré afin d'améliorer la gestion du bilan en proposant des

structurations de titrisation ou de covered bonds, en tenant compte des impacts comptables et des enjeux de notation.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Formation initiale

Une formation initiale BAC+5 dans le domaine finance/économie/gestion est souhaitable pour candidater. Néanmoins, dans le cas où la nature de la formation initiale du candidat est différente, des échanges complémentaires peuvent être organisés afin de préciser le positionnement du candidat et d'apprécier l'adéquation de son profil aux exigences du parcours. L'évaluation porte principalement sur le potentiel du candidat, sa capacité à démontrer des aptitudes d'analyse et un niveau d'abstraction suffisant pour appréhender et assimiler les concepts, souvent complexes, qui sous-tendent la gestion actif-passif bancaire. Elle examine également la cohérence de son projet professionnel ainsi que son niveau de motivation à s'engager dans un parcours exigeant.

Expérience professionnelle

Une expérience professionnelle minimale de 2 ans est requise pour candidater au Certificat de Gestion Actif-Passif. Une part significative des candidats évolue déjà au sein des départements ALM des directions financières des banques, auquel cas leur participation au certificat s'inscrit naturellement dans une logique de consolidation et de certification de compétences. D'autres candidats travaillent dans le secteur du conseil bancaire et financier, sur des sujets connexes à l'ALM, ce qui rend particulièrement pertinente leur participation au certificat dans une logique de spécialisation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury du certificat de Gestion Actif-Passif est constitué de trois membres :

- Le responsable pédagogique finance de l'ENSAE-ENSAI Formation Continue,
- Deux professionnels du monde de l'ALM extérieur à l'ENSAE-ENSAI Formation Continue, nommé par son directeur.

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2031
Date de dernière délivrance possible	30/03/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	19	—	—	—
2024	23	—	—	—
2023	9	—	—	—
2022	19	—	—	—
2021	13	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5601

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lecepe.fr/certificats/gestion-actif-passif/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7717/>